



**ADMINISTRATION COMMUNALE  
DE TOURNAI**

Direction des ressources  
humaines  
Recrutement

**LA VILLE DE TOURNAI RECRUTE DES ETUDIANTS JOBISTES – SAUVETEURS B.S.S.A. (H/F)**

**AFFECTE(E)S A LA DIVISION SPORTS ET LOISIRS - PISCINES**

**FINALITE**

---

L'étudiant jobiste – sauveteur BSSA assure la sécurité des bassins de natation au sein des piscines communales de la Ville de Tournai.

**ACTIVITÉS (non exhaustives)**

---

- Assurer la sécurité des bassins dans des conditions optimales de sécurité et d'hygiène ;
- Intervenir avec prise en charge complète en cas d'accident ;
- Effectuer les premiers soins ;
- Faire respecter le règlement d'ordre intérieur ;
- Préparer les infrastructures pour l'ouverture et la fermeture ;
- Respecter et connaître les procédures.

**COMPÉTENCES**

---

**Compétences personnelles**

- Discipliné, orienté usagers et résistant au stress ;
- Contact agréable et cordial avec le public ;
- Rigueur dans le respect des procédures et des directives ;
- Disponible, souriant, dynamique et autonome ;
- Capacité à travailler en équipe et à véhiculer une image positive ;
- Ponctualité ;
- Adhère et partage les valeurs portées par l'administration communale de Tournai.

## PROFIL

---

**Détention du brevet supérieur de sauvetage aquatique (B.S.S.A.) obligatoire et être en ordre de recyclage annuel.**

**Etre majeur au moment de l'engagement.**

**Etre disponible un mois complet et accepter les horaires flexibles (avec prestations les weekends).**

**Atouts** : une expérience similaire représente un atout majeur.

## MODALITÉS CONTRACTUELLES

---

- Contrat d'étudiant d'un mois (juillet ou août 2020);
- Temps plein (38 heures/semaine) ou temps partiel (19 heures/semaine) avec horaires flexibles ;
- Traitement de base brut : 13.65 euros/heure

## CANDIDATURES

---

Elles doivent être enregistrées sur le portail citoyen [www.MYTOURNAI.be](http://www.MYTOURNAI.be) avant le 1<sup>er</sup> mars 2020 (Emploi – Candidature étudiant).

Elles **doivent** être accompagnées :

- d'une lettre de **motivation précisant les périodes de disponibilité** ;
- d'un **CV** ;
- d'un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date de clôture de l'appel.
- Copie du brevet supérieur de sauvetage aquatique

**Les candidatures incomplètes à la date de clôture de l'appel ne seront pas prises en considération.**

**Si votre candidature correspond au profil recherché, nous vous convoquerons pour un entretien oral avec le service concerné en date du 15 avril 2020.**

Conformément au Règlement Général de Protection des Données UE 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), à la Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, tout candidat est informé que l'administration communale de Tournai traite des données à caractère personnel contenues dans son Curriculum Vitae et dans les autres documents annexés à la candidature aux seules fins de gestion de sa candidature et des emplois proposés.

Les documents sont conservés dans une base de données des candidatures pendant deux ans et sont ensuite supprimés.

Ils ne sont pas transmis à des tiers ni transférés en dehors de l'Union européenne.

Chaque candidat a la possibilité d'exercer les droits consacrés par le RGPD par courrier à l'adresse suivante:

A l'attention de Monsieur le Bourgmestre de la Ville de Tournai Rue Saint-Martin, 52 à 7500 Tournai OU par mail à la déléguée à la protection des données : [DPO@tournai.be](mailto:DPO@tournai.be) OU via le portail E-guichet accessible sur le site de la Ville de Tournai : [www.tournai.be/protection-donnees](http://www.tournai.be/protection-donnees) (une identification par lecteur de carte d'identité sera nécessaire).

Le candidat a également la possibilité d'introduire une réclamation à ce sujet auprès de l'autorité de contrôle, le cas échéant, à l'encontre du responsable de traitement, la Ville de Tournai